

TABLE RONDE

La scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions auditives

[Témoignages]

- On a un élève qui est un élève tout à fait ordinaire.
- Je l'ai vécu comme une belle expérience et une expérience positive pour la classe.

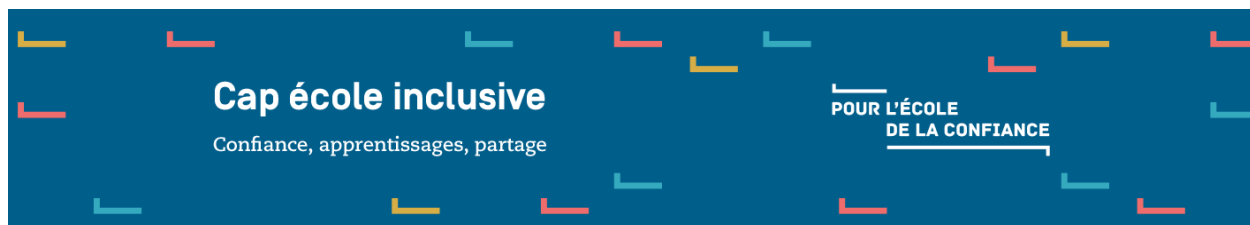
« La scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions auditives » Une émission Réseau Canopé présentée par Claude Pereira-Leconte.

– « Qu'importe la surdité de l'oreille quand l'esprit entend ? La seule surdité, la vraie surdité, la surdité incurable, c'est celle de l'intelligence », écrivait Victor Hugo à Ferdinand Berthier en novembre 1845. Les troubles des fonctions auditives sont les troubles sensoriels les plus fréquents. Près d'un enfant sur mille serait concerné dès la naissance. Selon « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche », en 2018, ils seraient près de 8 000 à être scolarisés en milieu ordinaire. Au-delà des chiffres, ce sont des troubles singuliers, car ils sont à la fois invisibles et impliquent la relation aux autres. Ils affectent en effet l'élève concerné comme ses interlocuteurs. Car notre langue ne devient-elle pas inopérante lorsque nous nous adressons à eux ? L'enjeu est donc de créer un lien qui dépasse les difficultés dans la mise en œuvre des interactions verbales, interactions qui semblent pourtant un préalable nécessaire à l'éducation, et d'envisager ce trouble comme un rapport au monde différent. Ne pas entendre n'ôte pas à ces enfants et ces jeunes la faculté de s'exprimer et le droit de faire entendre leur voix. Comment permettre à ces enfants d'avoir un parcours scolaire épanouissant et serein ? Comment aider les enseignants à proposer des réponses visant à atteindre ces objectifs ? Les troubles des fonctions auditives sont donc le sujet de notre émission avec *Martine Aussibel*, inspectrice ASH, *Véronique Geffroy*, formatrice à l'INSHEA, centre de formation, et *Aïda Gogan*, professeure-ressource troubles sensoriels. Bonjour à vous trois.

- Bonjour.
- Bonjour.
- Bonjour.

– Pour préparer cette émission, j'ai rencontré des jeunes et des adultes atteints de troubles des fonctions auditives. Ce qui m'a étonnée dans nos échanges, c'est que je pensais que ce trouble était bien identifié, bien connu, et pourtant, ils m'ont dit que, souvent, nous pouvions avoir des représentations stéréotypées ou incomplètes. Pourquoi ce décalage, Véronique Geffroy ?

– Ce n'est pas facile de répondre en peu de mots, mais c'est vrai qu'à surdité équivalente, les incidences sur la vie quotidienne et sur la scolarité des enfants sourds sont très, très variables. Vous parliez tout à l'heure du fait que les interlocuteurs sont aussi perturbés dans leur façon d'interagir avec un sourd, et les perturbations vont aussi être très diverses. Donc, ce n'est pas facile de résumer. Vous allez avoir des enfants qui vont réussir à avoir une communication orale avec leurs interlocuteurs, même dans une certaine gêne, et d'autres enfants pour lesquels ça ne sera pas du tout possible. Donc, il va falloir passer par des médiations, ça dépend aussi des circonstances, c'est très difficile de répondre en peu de mots.



– On se rend donc compte qu'il y a une diversité des manifestations de ce trouble. Martine Aussibel ?

– Tout à fait. En classe ordinaire, là, je rejoins Véronique, puisque ça va dépendre aussi de la manière dont la classe, les élèves, l'enseignant sont préparés à accueillir l'élève qui est malentendant et la connaissance qu'ils ont de ses besoins. Je crois que ce qui est extrêmement important, c'est, quand on prépare un enfant à une inclusion parce qu'il est malentendant, il faut aussi préparer le lieu qui va l'accueillir. C'est extrêmement important, encore plus peut-être pour ce type de trouble sensoriel, puisque ça impacte de manière très forte, on le retrouvera dans d'autres troubles, la communication, et ça peut impacter les interlocuteurs, comme vous le disiez en introduction. Donc, une préparation du milieu qui va accueillir est importante.

– Ce qui m'avait aussi questionnée, j'avais l'impression, et c'est quelque chose qui peut être partagé par les autres professeurs, c'est que, quand on a accueilli une première fois un enfant atteint de troubles auditifs, on se dit qu'on va être capable de pouvoir s'occuper de tous les autres enfants qui ont des troubles auditifs. Aïda Gogan, qu'en pensez-vous ?

– On a une idée de ce que peut impliquer la surdité, mais c'est toujours à considérer au cas par cas. C'est-à-dire qu'il y a des variétés de profils d'élèves, aussi bien du degré de surdité que du moment d'apparition de la surdité, que de la langue choisie pour communiquer, que du milieu familial, que de la qualité des interactions avec les proches dès les débuts dans la vie et ensuite, au niveau de la scolarité. C'est vrai qu'on est forcés, on est contraints, en tant qu'enseignant, de prendre en considération l'élève avec ses caractéristiques et tout ce qui a été mis en place par son entourage et par lui, en termes de suppléance individuelle, de compensations individuelles au moment où on l'accueille en classe. Et ça nécessite forcément des ajustements.

– Il y a un véritable choix pédagogique à faire. Je suis enseignante, qu'est-ce que je dois faire ? Est-ce que je dois remédier à un déficit observé ou est-ce que je dois m'appuyer sur la singularité de cet enfant, de ce jeune, pour pouvoir proposer les adaptations, la pédagogie la plus adaptée ? Aïda Gogan ?

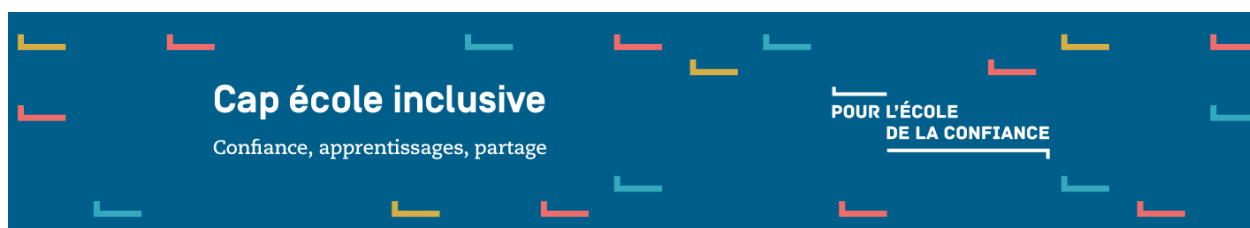
– On vise pour tous les élèves les mêmes finalités au niveau des compétences, etc. Nécessairement, au regard des caractéristiques des élèves concernés, on va adapter les enseignements.

– Véronique Geffroy, vous vouliez intervenir ?

– Je me préparais à rebondir sur ce qu'a dit Aïda. C'est vrai que l'école, en ce moment... Pas en ce moment, mais depuis quelque temps, on met l'accent sur le fait que l'école est aussi un lieu de socialisation très important. Alors, c'est vrai, c'est vrai aussi pour les enfants sourds ou avec des troubles des fonctions auditives quel que soit le degré, mais l'école ne doit pas perdre de vue sa mission d'acquisition de connaissances, de savoirs et de savoir-faire, et là, la mission de l'enseignant est compliquée face à un enfant sourd. Dans le cadre des formations, souvent, on insiste sur l'adaptation des supports ou aussi sur des façons de procéder qui sont différentes pour qu'on ne perde pas de vue que l'enfant n'est pas là que pour se socialiser avec les autres. C'est très important, c'est vrai, mais il est aussi là pour faire les mêmes apprentissages que ce que ses capacités intellectuelles lui permettent de faire. Du coup, il ne faut pas passer à côté.

– Martine Aussibel, je vous voyais acquiescer.

– Oui, c'était par rapport à la socialisation. On parle beaucoup actuellement d'accueil d'enfants en situation de handicap à l'école et, bien évidemment, également d'enfants malentendants ou sourds. Moi, je voudrais qu'on arrête de parler d'accueil et qu'on évoque vraiment leur scolarité et leurs apprentissages. C'est en ça que je rejoins Véronique sur le fait de devoir adapter. Bien



évidemment, c'est indispensable, c'est le préalable, il faut créer un environnement favorable, il faut pouvoir accueillir l'enfant sourd pour qu'il prenne sa place d'élève, mais ça, c'est vrai pour tous les élèves et pour tous les enfants qui entrent à l'école. Après, quand ils ont, comme un enfant sourd ou malentendant, un trouble, il faut tout de suite penser adaptation. Tout à l'heure, on parlait de la différence entre deux enfants qui auraient le même degré de surdité, Aïda a parlé également de ce qui se passait auparavant, donc du milieu familial. Je crois qu'une des manières de pouvoir adapter, c'est d'avoir connaissance de ce qui s'est passé avant. Les entretiens avant, pour savoir comment cet enfant a évolué dans sa petite enfance ou à l'école maternelle s'il rentre à l'école élémentaire, c'est vraiment extrêmement important et ça va aider les enseignants à poser des adaptations.

– Justement, cette question de l'orientation, quand il arrive à partir du second degré, comment on fait pour orienter au mieux les élèves qui ont des troubles des fonctions auditives ? Aïda Gogan ?

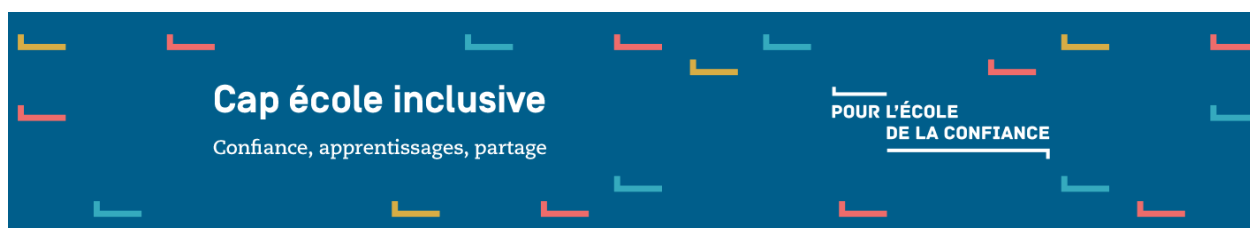
– En réalité, ces élèves doivent pouvoir choisir comme tous les autres la filière qui va les former à ce qu'ils souhaitent faire plus tard. Charge à nous ensuite, c'est-à-dire l'institution, de penser les aménagements qui vont leur être le plus profitables pour qu'ils soient dans les mêmes conditions que ceux qui n'ont pas la déficience à ce moment-là. Ce qu'on peut mobiliser, comme aménagements, ils sont divers. Ça dépend vraiment, dans le premier et le second degré, des profils des élèves. On va avoir soit les aides humaines à la communication, je pense aux interprètes en langue des signes française et français ou aux codeurs pour les élèves qui utilisent la langue française parlée complétée. On peut avoir aussi des formations directement auprès des équipes pour leur montrer comment on adapte les supports écrits. On peut aussi avoir recours, j'ai entendu parler de ça dans certaines universités, à la transcription simultanée de la parole pour les élèves. Donc, l'accès au français écrit est aisé. Voilà, il y a plusieurs possibilités pour assurer des choix d'orientation.

– Oui, Martine Aussibel ?

– Avant d'aller plus loin, je voudrais faire un petit peu un retour en arrière par rapport à ce que vous avez dit sur le parcours individualisé. Quand on accueille et quand on scolarise un enfant sourd dans sa classe, ça ne veut pas forcément dire qu'on va devoir lui faire un programme à part, et surtout pas. Le parcours individualisé et l'individualisation, c'est avoir, à mon sens, une bonne connaissance des besoins particuliers de cet élève en classe, du parcours qu'il a eu avant en matière de communication, les choix de la famille, comment il a été accompagné dans sa famille pour apprendre à communiquer, peut-être à la crèche, puisque les crèches, de plus en plus aussi, accueillent des enfants en situation de handicap. Mais après, l'idée, ce n'est pas de demander aux enseignants de faire quelque chose de complètement individualisé. Il faut bien garder en tête qu'on vise, pour tous les enfants d'une classe d'âge, les mêmes objectifs et que, par contre, on va adapter de manière à leur donner les moyens de pouvoir entrer dans les apprentissages. Mais il ne va pas s'agir de faire un programme complètement individualisé. Ce sont les adaptations qui seront individualisées.

– Véronique Geffroy, vous vouliez intervenir.

– Oui, je complète en disant qu'effectivement, je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Martine. Je crois aussi que, puisqu'on parle d'orientation, dans la façon dont l'élève, puis le jeune, puis peut-être le jeune adulte en formation professionnelle, réagit, on va pouvoir relever des stratégies qui lui conviennent. Ça complète un petit peu ce qu'a dit Aïda aussi tout à l'heure, c'est-à-dire qu'ils trouvent des choses qui les soulagent, qui les font avancer mieux, qui leur permettent de mémoriser autrement des éléments qu'ils n'ont pas pu écrire en même temps qu'ils les comprenaient, etc. Il faut regarder aussi leurs propres stratégies et, quand on



arrive au moment de l'orientation et de la formation professionnelle, se dire qu'on va peut-être imaginer que telle ou telle situation ne va pas être possible pour lui... Si on n'a pas regardé ce jeune ou cette personne sourde réagir, c'est difficile de décider pour lui parce que, si ça se trouve, il a déjà réglé des choses qu'on pense, nous, compliquées. À l'inverse, il ne faut pas non plus occulter les complications et partir dans une utopie non plus.

– Concrètement, que peut-on conseiller à un professeur qui scolarise un enfant atteint de trouble des fonctions auditives et aussi à quoi doit-il être particulièrement attentif ? Aïda Gogan ?

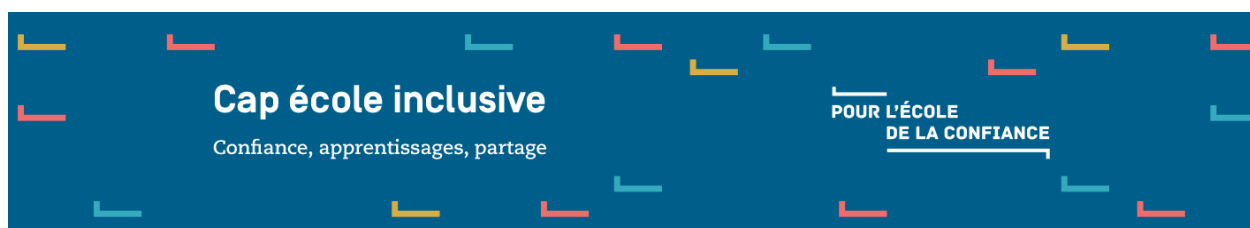
– Je vais reprendre les propos de Martine Aussibel. D'une part, il me semble essentiel de se renseigner sur ce qu'a été l'avant si on y a accès auprès des écoles antérieures, via les enseignants référents aussi qui suivent les élèves, les services de soin potentiellement qui les suivent. C'est la première chose pour anticiper un petit peu l'arrivée des élèves. Ensuite, la formation des enseignants, il me semble aussi qu'il faut la mettre en place assez tôt afin que les enseignants aient une vision globale de ce qu'est la surdité, ce qu'elle peut impliquer en classe, pour ensuite penser ce qui est important pour l'élève.

– Comment est-ce que l'on fait pour bien accueillir un enfant qui arrive dans une classe avec des troubles des fonctions auditives ? Véronique Geffroy, peut-être vous pouvez compléter.

– Je peux compléter... Ça fait un petit moment que je ne suis plus sur le terrain directement, je suis sur le terrain par procuration avec les gens que j'ai en face de moi en formation. Effectivement, c'est difficile de sensibiliser sans enfermer dans un stéréotype. En même temps, il va y avoir aussi les élèves de la classe. C'est eux aussi qui font qu'une classe est inclusive, qu'une école est inclusive ou pas. Dans la société aussi, c'est nous tous qui ferons que la société sera inclusive ou pas. Je suis d'accord avec Aïda, bien sûr. Je travaille dans un centre de formation. La formation ou au moins la sensibilisation efficace pour les enseignants pour éviter que ça parte dans le mauvais sens ou qu'on soit sur des malentendus au début est importante. La spécialisation, ça dépend de la mission qu'on a à faire, mais elle est importante aussi. Donc, voilà. Je pense que ça rejoint ce que disait Martine Aussibel tout à l'heure, c'est-à-dire qu'il faut avoir des éléments de ce qui s'est passé avant que l'enfant n'arrive, mais il ne faut pas non plus s'enfermer dedans parce qu'il va évoluer, parce que c'est un nouveau contexte. Et puis, peut-être qu'il faut accompagner, faire des réglages réguliers... C'est la fonction de l'enseignant référent, c'est la fonction de la personne qui sera en charge de l'école inclusive dans l'établissement. Enfin, on a des nouvelles missions qui, depuis la loi de 2005, sont en train de se mettre en place. Ça collabore.

– À quoi doit être attentif un enseignant qui va scolariser un enfant qui a des troubles de la fonction auditive dans sa classe ? Oui, Martine Aussibel ?

– Je crois que l'enseignant qui scolarise dans sa classe un enfant sourd doit être attentif dans un premier temps simplement à la manière dont il communique avec les autres. L'enseignant, bien évidemment, accueille l'enfant, mais l'enfant va être aussi accueilli, comme le disait Véronique, par l'ensemble de la classe et par les autres élèves. Peut-être que là, l'enseignant va pouvoir prendre des indices parce que les enfants, surtout quand ils sont jeunes, sont très adaptables et très sensibles aux besoins de l'autre. Certains enfants vont s'apercevoir très vite que, s'ils veulent jouer avec cet élève, il va falloir se mettre en face de lui, il va falloir lui montrer des choses, donc être attentif aux besoins de cet enfant sourd et surtout, être attentif à vraiment mettre dans ses enseignements des éléments visuels. Parce que, quel que soit le degré de surdité, il faut toujours penser que la communication orale ne va pas forcément suffire, et l'introduction de supports visuels ne pourra jamais faire de mal. C'est déjà – le temps de



connaître l'enfant, le temps d'appréhender ses besoins – mettre des supports visuels dans la classe. En plus, je vais ouvrir une parenthèse, ça servira sans doute à d'autres élèves.

– J'allais le dire.

– Véronique Geffroy.

– En plus, ça servira aux autres élèves. Quand j'avais travaillé, à l'époque, avec des enseignants de collège, et je le reprends souvent en formation, je me souviens d'une enseignante qui disait : « Maintenant, tout ce que je mets en place avec les enfants sourds, je le fais dans les classes où il n'y a pas d'enfant sourd. » Parce que ne pas parler en même temps qu'on montre quelque chose, montrer quelque chose d'abord et le commenter après, ce sont des petites choses qu'on dit dès le début, et elle dit : « Ça repose la classe, ça repose tout le monde. » Parce qu'effectivement, parler en même temps qu'un enfant, même entendant, prend des notes, c'est une surcharge. Donc, ces petites précautions-là qu'on prend, qui sont cruciales pour les enfants sourds, finalement elles rendent aussi plus paisible la classe pour tous.

– Aïda Gogan, est-ce que vous voulez compléter ?

– Oui, et puis, j'aimerais rebondir sur ce que Martine et Véronique ont dit et aborder la question de la fatigabilité au regard des élèves sourds parce qu'effectivement, tout ce qui va être communication un peu plus visuelle, tous les indices qu'on va leur donner, qui vont faciliter une compréhension plus immédiate, sans passer par le canal auditif, vont les soulager. Pour les enseignants, il me semble essentiel de garder à l'esprit que ces élèves, même si on met beaucoup de choses en place, beaucoup d'adaptations, vont être plus fatigués. Il faut vraiment être vigilant à ça. Effectivement, ne pas leur demander d'écouter et de prendre des notes, c'est soit pas possible, soit trop coûteux, ce genre de choses, être vigilant aux efforts qu'ils vont fournir.

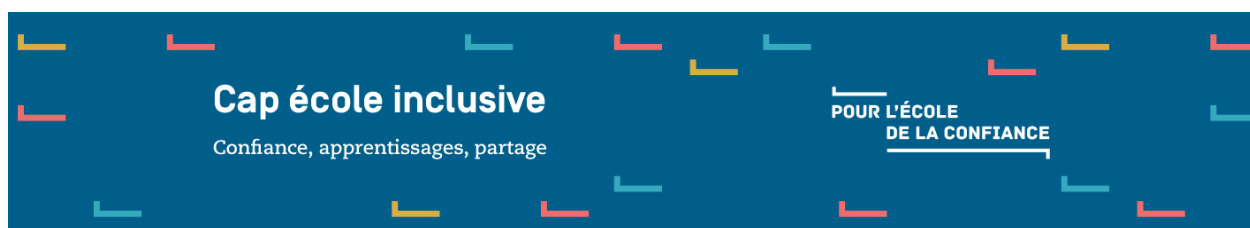
– C'est vrai aussi qu'il y a des gestes qu'on peut avoir, des gestes professionnels. Martine Aussibel, vous m'aviez parlé, lorsqu'on a préparé cette émission, par exemple, en tant qu'enseignant, d'avoir un micro. Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus ?

– Ah oui, vous faites allusion à une anecdote qui est arrivée pour une élève qui était en CM2. L'enseignant mettait un micro simplement, l'élève avait un appareil. Je ne suis pas spécialiste, mais ça lui permettait d'entendre, ça ne gênait pas les autres, ça fonctionnait extrêmement bien. Avant qu'on parle d'école inclusive, quand on parlait d'intégration, ça date d'il y a quelques années, j'avais été frappée parce que, selon les enseignants, l'enseignant qui acceptait de mettre le micro, c'était parfait. Et il y a eu une fois, sur la route de cette élève, une enseignante qui a dit : « Non, je ne mettrai pas le micro, parce que ça va abîmer mon vêtement. » Et cette anecdote, je l'ai gardée en tête. J'espère qu'aujourd'hui, ça n'existe plus, mais ça permettait à cette enfant d'être élève à temps plein, et sans autres adaptations, ce n'était pas très coûteux et ça posait juste un petit problème à une enseignante sur le chemin. J'ai trouvé ça dommage.

– Je vous le disais tout à l'heure, pour préparer cette émission, j'ai rencontré des adultes atteints de troubles des fonctions auditives. Ces personnes ont toutes été scolarisées en milieu ordinaire. J'ai demandé à l'une d'entre elles de nous expliquer comment s'est passée sa scolarité. On écoute et on en parle après.

[Extrait]

« – Je souffre d'un trouble auditif, une surdité totale de l'oreille gauche. Au niveau de l'école élémentaire, les positions dans la salle de classe ont changé, je me suis retrouvé chaque année au premier rang quasiment, toujours du côté gauche de la salle de classe pour avoir l'enseignant devant moi et que sa parole me vienne toujours par la droite. Au niveau du collège



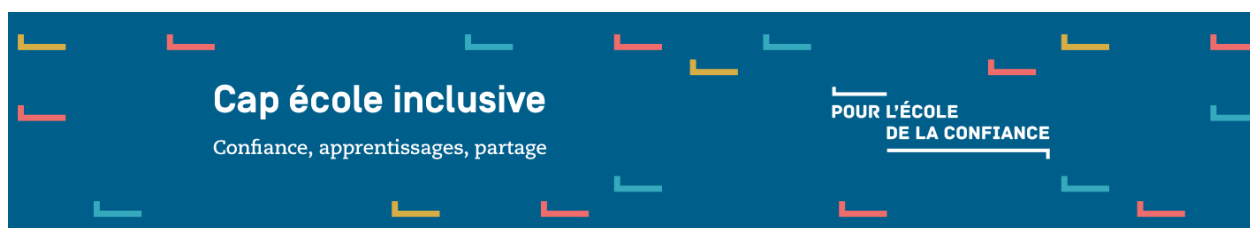
et du lycée, j'allais tout de suite à l'endroit où il fallait, c'est-à-dire plutôt vers l'avant de la salle de classe et plutôt du côté gauche de la salle. Lorsqu'on était en société ou en groupe au moment du collège, lors des fêtes, des boums, j'essayais toujours de me placer de façon stratégique pour pouvoir voir la personne qui me parle ou celles qui sont autour pour pouvoir aussi lire un petit peu ce qui se dit sur les lèvres de la personne. »

– Dans ce témoignage, la personne qui parle est professeur des écoles depuis quinze ans. Je l'ai trouvé particulièrement intéressant parce qu'il y a aussi certains stéréotypes. Il est atypique puisque, c'est ce qu'on disait tout à l'heure, chaque situation est différente pour les personnes atteintes de troubles auditifs. Surtout, il met en lumière un acteur qui peut aider les enseignants à permettre une bonne inclusion scolaire, c'est l'élève lui-même. On entend cette personne, dès la petite enfance, elle savait ce qu'elle devait faire. Y a-t-il d'autres personnes qui peuvent aider l'équipe éducative, Martine Aussibel ?

– Il me semble que, pour accueillir un enfant qui souffre de trouble auditif, il est extrêmement important de prendre appui sur l'expertise de la famille. Les parents d'un enfant sourd le connaissent depuis qu'il est tout petit, lui ont appris peut-être à parler ou ont fait d'autres choix, ont trouvé des modes de communication avec lui. Ils savent ce qui lui convient le mieux. L'enseignant, en ayant un entretien avec les parents avant d'accueillir l'enfant, avant que l'enfant passe sa première journée dans la classe, va pouvoir prendre des indices et des informations extrêmement importants qui vont permettre de réussir l'accueil et de ne pas faire de bêtises, ce ne sont pas des bêtises graves en soi mais qui, pour l'enfant, peuvent être importantes, dès le premier jour. Quand on a entendu le jeune homme qui parlait, ou le monsieur, je ne sais pas, il a parlé de sa place dans la classe. Si les parents peuvent expliquer à l'enseignant qu'il vaut mieux être à la droite de l'élève, tout de suite, on va mettre l'enfant de manière à ce qu'il soit en communication avec l'enseignant, qui parlera à sa droite. Quand il mettra l'élève en groupe, parce qu'il faut proposer à cet enfant sourd les mêmes organisations pédagogiques qu'aux autres mais en veillant aux adaptations, il fera en sorte qu'il n'ait pas d'enfants avec lesquels il doit travailler à sa gauche si c'est de l'oreille gauche qu'il n'entend pas. Ça, ce sont les parents qui vont pouvoir le dire.

– Vous parliez tout à l'heure d'un autre partenaire sur lequel on peut s'appuyer lorsqu'on est enseignant, ce sont les autres élèves. Véronique Geffroy, qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce que vraiment les autres élèves d'une classe peuvent être un appui pour l'enseignant et pour l'enfant qui est scolarisé ?

– Un appui, oui, un appui parmi d'autres parce que ce sont des élèves qui sont dans le même groupe que cet enfant-là et c'est un peu eux qui vont devoir lui faire une place. Et inversement, c'est lui qui va avoir des amitiés ou des inimitiés avec des enfants de son âge. L'enseignant spécialisé ou pas, d'ailleurs, a quand même un rôle à jouer dans la régulation parce qu'il va y avoir des ajustements. Aïda en a parlé tout à l'heure, il va y avoir des ajustements à faire, il va y avoir à réguler des comportements collectifs ou des aides. Même s'il y a des amitiés fortes qui se jouent dans une classe entre un enfant malentendant ou sourd et d'autres élèves, il ne faut pas que ce soient toujours les amis qui aient la charge de cet enfant-là. Il faut la répartir un peu. Mais en même temps, celui qui est habitué à cet élève-là, il connaît les stratégies de l'élève et il a lui-même ses stratégies, donc ça peut-être un binôme, un trinôme, un petit groupe qui fonctionne bien. En ça, c'est une ressource. Les élèves en situation de handicap sont maintenant dans l'école inclusive, parce qu'ils y ont leur place, ce n'est pas à remettre en cause. Mais ils ont aussi une fonction essentielle, c'est de faire que les autres enfants de l'école soient eux-mêmes de futurs adultes plus inclusifs. En ça, l'enseignant qui est face à un groupe dans lequel il y a un enfant différent a un rôle important à jouer.



– Aïda Gogan, quelles sont aussi les autres personnes ressources sur lesquelles un enseignant peut s'appuyer ?

– Au premier abord, je l'ai dit tout à l'heure, l'enseignant référent. C'est lui qui suit la scolarité de l'élève. Il y a aussi, si jamais l'élève est accompagné par un service de soins, les personnels du service de soins avec lesquels on peut travailler en partenariat, et puis aussi les professeurs-ressources. On en a plusieurs sur le territoire et ils sont mobilisables sur ces questions-là.

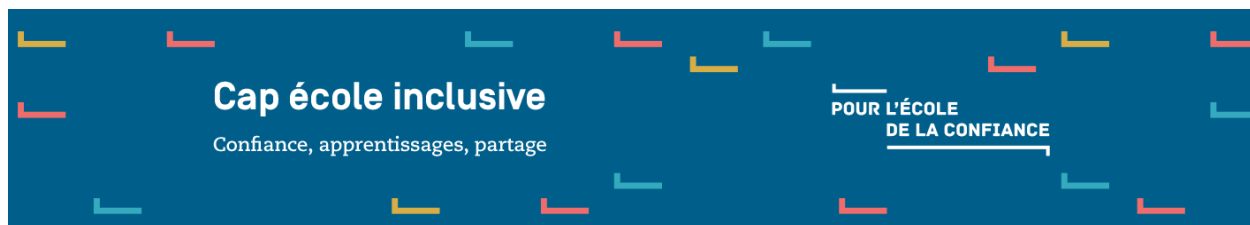
– Oui, Véronique Geffroy, vous voulez compléter ?

– Oui, Aïda a dit l'essentiel, donc je vais préciser un petit peu des choses, c'est-à-dire qu'il y a quelquefois un clivage entre le médico-social et l'Éducation nationale, qui est regrettable parce qu'on a des rôles complémentaires. Et en même temps, l'enfant sourd qu'on a dans sa classe n'est pas que son dossier, n'est pas que son audiogramme. Il est une personne avant tout. Il y a des gens qui ont travaillé avec lui dans un champ bien spécifique qui sont des personnes complémentaires à l'action de ceux qui ont cet élève-là en classe au milieu d'un groupe. Ça peut être l'orthophoniste, ça peut être un éducateur, ça peut être un enseignant spécialisé du ministère de la Santé, qui a suivi l'élève. Ça fait partie des choses dont parlait Martine Aussibel tout à l'heure, c'est-à-dire savoir ce qu'a été l'élève avant ou ailleurs, c'est complémentaire.

– Oui, Martine Aussibel, vous voulez compléter ?

– Je voulais compléter sur le partenariat entre l'Éducation nationale et le médico-social parce que je crois que pour la construction de l'école inclusive, qu'on vise tous et toutes aujourd'hui et qui est souhaitable, ça va être un élément indispensable. Les enseignants dits ordinaires, c'est-à-dire les enseignants non spécialisés vont devoir, et surtout pouvoir, trouver là un point d'appui extrêmement important. Nos partenaires du médico-social, si on arrive à travailler avec eux au sein de l'école, parce que jusqu'à présent, on a plutôt vu le médico-social dans des établissements spécialisés... Je crois que l'école inclusive pourra se construire si le médico-social vient travailler avec nous à l'école. Dans la formation des enseignants, il va falloir qu'on apprenne aux enseignants à travailler en partenariat avec le médico-social. Je pense que, de leur côté, le médico-social aura certainement aussi des formations à mettre en place pour qu'ils apprennent à travailler avec l'Éducation nationale. Je crois que c'est fondamental si l'on croit à la construction d'une école inclusive.

– Si je reprends l'ensemble de ce que nous avons échangé depuis le début de cette émission, il y a trois points qui me semblent importants. Tout d'abord, il faut avoir une bonne représentation de l'enfant et se dire que chaque situation va être différente. Et cette bonne perception de cet élève va permettre justement de le faire entrer dans les apprentissages tout en respectant ce qu'il est et tout en construisant un parcours de scolarité qui est adapté à sa situation. Pour autant, tout ce que l'on va mettre en place pour cet enfant ne sera pas uniquement utile pour lui. Il va également permettre d'améliorer les résultats de l'ensemble des élèves de la classe. Enfin, le dernier point qui me paraît important, c'est la question du tissage, c'est-à-dire de tisser des liens entre les différentes personnes qui gravitent autour de l'enfant. Ce sont des liens à créer avec ses camarades de classe, des liens aussi avec ses parents, avec l'ensemble des enseignants spécialisés et aussi du milieu médico-social. Pour conclure cette émission, j'aimerais que nous écoutions un extrait d'un documentaire qui a été réalisé en 1999 par Réseau Canopé à Lyon. Des élèves y sont interrogés à propos de leur camarade qui s'appelle Colin et qui est atteint d'une surdité profonde, comme le dit le commentaire, et qui est pourtant intégré à l'école de son village depuis la maternelle dans le cadre d'un suivi particulier. On écoute.



[Extrait]

« – Il joue bien avec nous.

– Mais il joue aussi comme les autres. Ce n'est pas parce qu'il est sourd qu'il ne joue pas pareil que nous.

– Il n'est pas différent.

– Il comprend quand même bien à quoi on veut jouer.

– Oui.

– Et puis aussi, moi, je pensais qu'il ne pouvait pas parler comme nous, il ne pouvait pas comprendre comme nous, mais maintenant qu'on est dans la même classe que lui, je comprends que je pensais faux avant. »

– Pour conclure, je vous laisse réagir à cette archive, Véronique Geffroy.

– Formidable. Tout y est. Voilà, les camarades de classe. Non, mais extraordinaire, ce témoignage. En plus, il date de 1999, mais c'est vrai que... Et ça montre bien aussi que ce n'est pas l'élève qui parle le mieux qui comprend le mieux ou qui joue le mieux au foot. L'élève qui parle plutôt bien, qu'on comprend plutôt bien, il a peut-être quand même des problèmes pour comprendre le sens d'un texte, par exemple, quand on est enseignant. Il fait des hypothèses de sens, mais l'enfant avec lequel on ne dialogue pas de façon fluide à l'oral fait aussi des hypothèses de sens. Donc, il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas dans des situations d'apprentissage à hauteur de ce qu'il est capable de faire. Et il peut jouer comme les autres aussi.

– Martine Aussibel, votre réaction ?

– Je crois que ça confirme tout ce que nous avons dit sur les camarades de classe comme point d'appui. Là, c'est bien illustré puisque l'enfant qui parle dit : « Je ne pensais pas qu'il pouvait jouer comme les autres, et en fait, il peut jouer comme les autres. » J'ai envie de dire aux enseignants : « Il peut apprendre comme les autres », juste avec quelques adaptations.

– Aïda Gogan ?

– Ça montre à nouveau l'importance des pairs et de ce qui se joue entre pairs qui vont, effectivement, comme Véronique le disait, devenir des adultes ensuite. Et la rencontre avec la différence ou la difficulté de communication qu'on arrive à dépasser est engageante pour la suite.

– Merci, Aïda Gogan pour cette conclusion. C'est la fin de cette émission. Je remercie nos trois intervenantes et invite les auditeurs à consulter toutes les ressources de Cap école inclusive, espace dédié sur le site reseau-canope.fr.

« Les troubles des fonctions auditives », une production Réseau Canopé 2019.